

Il s'agit dans le questionnaire ci-dessous de renseignements auxquels on attache la plus sérieuse importance. Prière de vouloir bien le remplir d'urgence, et en apportant dans les réponses tout le soin, toute l'exactitude possibles.

Après le travail fait, prière de le retourner directement et sans retard.

au Secrétariat de L'Évêché

Réponses.

1^{re}. Combien y a-t-il dans la commune de pauvres, incapables de travailler, et qui ont besoin d'une assistance habituelle?

2^{re}. Combien y a-t-il actuellement dans la commune de familles qui sans être tout-à-fait pauvres, et dont le chef peut travailler et travailler, auraient cependant besoin d'être secourues toutes l'année?

Combien auraient-ils besoin d'être assistés seulement de temps en temps? De combien de personnes se composent toutes ces familles réunies? (Celles dont il est parlé au n^o 2.)

3^{re}. Quelle somme serait nécessaire pour venir en aide aux catégories ci-dessus? (1 et 2.)

4^{re}. Combien y a-t-il dans la commune de mendiants d'habitude, capables de travailler et qui aiment mieux mendier?

5^{re}. Y a-t-il dans la commune une association pour l'extinction de la mendicité?

Fonctionne-t-elle bien?

La mendicité a-t-elle cessé?

Montant des ressources.

6^{re}. S'il n'existe pas d'association, pensez-vous qu'on pourrait organiser un comité d'assistance et proposer avec succès une souscription pour cinq ans, soit en argent, soit en nature, si elle était recommandée et entreprise dans toutes les communes où la mendicité était interdite surtout pour tous les paresseux?

(Ne vous préoccupez pas trop, en répondant, des difficultés d'exécution; voyez seulement s'il y aurait lieu d'espérer que cette souscription fût bien accueillie par un assez grand nombre d'habitants.)

7^{re}. Quel est le médecin ou quels sont les médecins qu'on appelle dans votre commune en cas de maladie?

Quelle distance ont-ils à parcourir?

8^{re}. Avez-vous une sœur de charité pour les malades?

9^{re}. Combien de décès par an?

10^{re}. Si l'on organisait la médecine gratuite pour les indigents, combien y aurait-il de familles à inscrire sur la liste en se montrant sévère?

1^{re} auraient besoin d'un secours habituel 46 personnes.

2^{re} 20 familles se composant d'environ 60 personnes, auraient besoin d'être assistés quelquefois à peu près 16 familles.

3^{re} 1^{re} catégorie 60^{fr} par personnes, 2^{me} catégorie 150^{fr} par familles

4^{re} environ 40 individus

5^{re} il n'en existe pas. Elle ne peut pas fonctionner - la mendicité existe - il n'y a que recourir aux mendiants chez les paroissiens

6^{re} je crois que la mendicité interdite dans toutes les communes du département il ne serait pas difficile d'organiser un comité d'assistance pour les pauvres

7^{re} l'endroit - le maire n'y est pas opposé

7^{re} m^r le docteur verdier de Losporden et m^r le docteur Saladin de Bannale. de Losporden 4^{fr} m - de Bannale 8^{fr} m.

8^{re} il n'y en a pas d'autre que les personnes de bonne volonté

9^{re} moyen par an de 15 à 20

10^{re} il faudrait inscrire au moins 106

Je crois vous adresser des renseignements exacts

Le Baron de Losporden

Mettre au dos de la feuille les observations, s'il y a lieu.